


Conseil Général de Vétroz	
Question écrite au Conseil Municipal	Législature 2021-2024

Monsieur le Président de la Municipalité,
Madame et Messieurs les Conseillers Communaux,

Dans le cadre du travail sur le cautionnement de la maison de la santé les questions suivantes avaient été posées par la COGEST et figurent dans son rapport :

Q10 : Est-ce que les statuts de la SA prévoient la présence d'un représentant de la commune au sein du conseil d'administration ?

Q14 : Pourriez-vous svp nous fournir les documents réclamés par la Raiffeisen : acte constitutif de la société médicale, projet d'acte d'achat et acte constitutif PPE ?

A ces dernières, la commune nous a fourni les réponses suivantes également présentes dans le rapport :

R10 : Cela a été convenu par oral. Ce sera finalisé par un contrat. Nous vous fournirons un projet avant la séance plénière du CG.

R14 : oui, quand nous les recevrons. Une ébauche, au minimum, sera disponible avant la séance plénière.

J'avais fait remarquer durant la séance du mois de mai traitant de la demande de cautionnement qu'aucun de ces documents ne nous avaient été remis. A ce jour, aucun document n'est à ma connaissance parvenu au Conseil général ou à la Commission de gestion. Je me permets donc de vous adresser les questions écrites suivantes.

Est-ce que les documents cités ci-dessus (statuts et acte constitutif de la SA, acte d'achat et acte constitutif de la PPE) ont été finalisés ?

Si ce n'est pas le cas, quand le seront-ils ?

Si ces derniers sont finalisés, est-il possible de nous les transmettre ?

Je vous remercie d'avance de la diligence avec laquelle vous traiterez les présentes questions et je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la Municipalité, Madame et Messieurs les Conseillers communaux, mes salutations les meilleures.

Ainsi fait à Vétroz, le 14 décembre 2023.

Daniel Roh
Conseiller général

accepté le 6/01/2024


Pierre-Michel VENEZ
Président du Conseil général
Rue du Pont 39
1963 VETROZ

